

27 septembre 2015

Le document avant le numérique

@s

<http://aswemay.fr/co/010001.html>

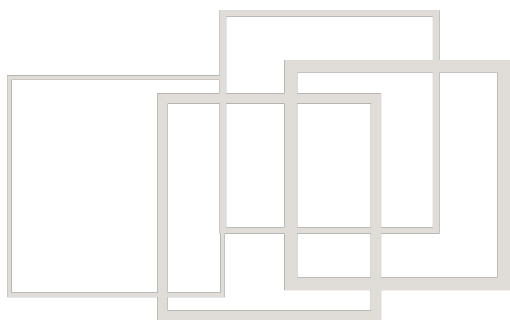


Table des matières

Préambule	3
Notion de documentarisation : l'importance du document dans nos sociétés modernes	4
Définition restreinte du concept de document	6
Propriétés et fonctions du document	8
1. Propriétés du document comme objet culturel	8
2. Propriétés du document comme objet technique	9

Préambule

Questionner le concept de document permet de comprendre les processus d'interprétation qu'il met en scène, leur influence sur l'élaboration de la connaissance humaine et sur l'organisation des sociétés humaines.

Cela permet aussi de comprendre ce que devient le document après le numérique, et ce que cela fait à la connaissance et à la société humaine.

I Notion de documentarisation : l'importance du document dans nos sociétés modernes

Pourquoi s'intéresser au document ?

Le document dispose d'une place fondamentale dans le fonctionnement nos sociétés modernes. Il rend possible l'organisation de l'état (formulaires administratifs, papiers d'identités...), l'établissement scientifique et la transmission des connaissances (publications, manuels...) ou la reproductibilité des processus techniques (plans, contrôle de qualité...).

La mutation numérique du document a des conséquences directes sur la mutation de nos sociétés. Il importe donc de rappeler ce qu'est un document, puis de comprendre en quoi le numérique en change la nature, pour anticiper les conséquences qui en découlent.

L'analyse de l'informaticien est nécessaire pour apporter un éclairage technologique sur ce sujet.

Introduction

Le collectif Pédauque (2006) a montré que le document avait connu deux révolutions. Chacune de ces révolutions se construit dans un contexte dual d'invention technique et de modernisation sociale, dont elles sont constitutives, à la fois conséquence et cause. La première révolution est liée à la révolution industrielle et conduit à une documentarisation de la société. La seconde révolution est liée à l'avènement du numérique et conduit à une redocumentarisation de la société, c'est à dire une réinvention de la nature documentaire.

Première révolution documentaire et organisation documentaire

La première révolution naît avec l'imprimerie, qui rend possible la massification documentaire, et le siècle des lumières, qui prône la démocratisation de la culture et de la connaissance. La révolution industrielle et l'avènement de la société moderne prolongent ce mouvement en dotant le document d'une fonction utilitaire, dont la vocation est de rendre un service, et en en systématisant le recours dans tous les pans de la société.

« A la pointe de la recherche scientifique et technique, la documentation moderne est devenue l'un des facteurs les plus efficaces de la productivité dans tous les milieux. (Briet, 1951) »

« L'imprimé serait directement associé à la première modernisation, celle qui a permis l'esprit scientifique, la rupture avec les traditions de l'Ancien régime, l'expérimentation et sa validation à travers des comptes-rendus détaillés comme critère de la scientificité, celle aussi qui débouche progressivement sur la reconnaissance des autorités et en même temps des auteurs et des États-nations. Une bonne part des relations dans les sociétés dites « modernes » sont fondées sur et cimentées par la stabilité du document papier et sa reproductibilité industrielle à l'identique (effet de série) ou encore sa permanence sécurisant les contrats, les règles et les identités. » (Pédauque, 2006, pp3-4)

« L'écriture [qui] est maintenant condition interne de toute organisation politique et économique et non seulement de la vie intellectuelle. » (Goody, 1979, p82)

Le document devient un objet comme un autre, partie prenante de la société de production. On assiste alors à une généralisation de la *documentarisation* : l'information - scientifique, technique, juridique, sociale... - est constituée systématiquement en documents. La massification atteint des proportions telles, la dépendance documentaire devient si urgente, qu'elles conduiront à la naissance au vingtième siècle des problématiques d'*organisation documentaire* que Otlet (1934), Bush (1945), Briet (1951) ou Buckland (1988) ont pratiqué et théorisé (archivage, identification, classification, recherche...).

« L'invention de Gutenberg a suscité une production typographique si volumineuse et si intense, surtout dans les cent dernières années, que le problème de l'utilisation des documents graphiques et de leur conservation s'est posé avec acuité. (Briet, 1951) »

Définition : Documentarisation

La documentarisation définit le traitement singulier permettant de constituer un contenu en document.

« Elle consiste à doter [les] supports d'attributs spécifiques permettant de faciliter (i) leur gestion parmi d'autres supports, (ii) leur manipulation physique [...] et enfin, (iii) l'orientation des récepteurs » ; « ces attributs doivent permettre au document de circuler à travers l'espace, le temps, les communautés d'interprétation, pour tenter de prolonger les transactions communicationnelles initiées par ses réalisateurs. (Zacklad 2005) »

Définition : Documentarisation de la société

La documentarisation de la société désigne le processus ayant consisté à rendre omniprésent le document dans l'organisation sociale moderne, essentiellement à partir de la révolution industrielle.

II Définition restreinte du concept de document

Qu'est ce qu'un document ?

Un document est une inscription de contenus sur un support pérenne, établie dans un contexte de production et pour un contexte de réception.

Tout inscription n'est donc pas un document, il faut qu'il y ait pérennité et contexte éditorial. Les objets qui ne remplissent pas ces conditions ne sont pas des documents, ils peuvent bien entendu véhiculer de l'information, mais la nature de ce véhicule, et la nature de l'interprétation qui en sera faite, seront différentes.

Bien comprendre la nature de ce que l'on nomme document permet de s'interroger sur la nature de ce que l'on nomme document numérique.

Fondamental

Buckland (1997) nous donne les éléments principaux de la définition d'un document à partir, notamment, de la lecture de Briet (1951) :

1. Il faut qu'il y ait *matérialité*, le document doit pouvoir être transporté à travers l'espace et préservé dans le temps
2. Il faut qu'il y ait *intentionnalité*, le document doit avoir été inscrit intentionnellement pour servir un objectif de transmission d'information
3. Il faut qu'il y ait *documentarisation*, le document doit être explicitement constitué en document, c'est à dire publié et accompagné des informations permettant de le percevoir en tant que document et d'identifier son contexte éditorial, en particulier il doit pouvoir être classé au sein d'une collection documentaire

Dimension phénoménologique du document

« There is a phenomenological position: The object is perceived to be a document (Buckland, 1997). »

La documentarisation est l'acte qui permet ce que Buckland appelle la posture phénoménologique du document, c'est à dire le fait que le document soit perçu - et donc interprété - en tant que document. Ce n'est pas la même chose de trouver un fragment de texte isolé, par terre, par hasard, que de trouver un livre rangé dans une collection dans une bibliothèque.

Définition : Document

Nous définirons avec Bachimont (2008) un document comme *une inscription de contenus établie dans un contexte éditorial*.

Définition : Contenu

Un contenu est une forme d'expression pourvue d'*une valeur culturelle associée à un véhicule matériel*, il exprime une signification et suscite une réception et une interprétation.

Exemple : Contenu

Une définition donnée oralement est un contenu.

Une transmission hertzienne d'un flux audiovisuel est un contenu.

Définition : Inscription

Une inscription est *un contenu fixé sur un support matériel*, tel qu'il lui apporte une permanence dans le

temps.

Exemple : Inscription

Une définition écrite est une inscription.

Un enregistrement magnétique d'une transmission hertzienne d'un flux audiovisuel est une inscription.

Définition : Contexte éditorial

Un contexte éditorial est *l'association d'un contexte de production et d'un contexte de réception.*

Exemple : Document

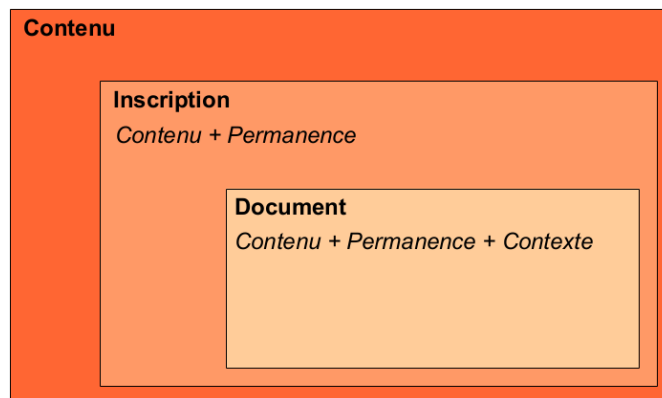
Un glossaire de définitions publié sur un livret, par un chercheur pour sa communauté est un document.

Une émission de télévision, produite par une chaîne pour ses téléspectateurs, enregistrée sur un support magnétique est un document.

Synthèse en image

Contenu	Forme d'expression
Inscription	Contenu + Permanence
Document	Inscription + Contexte

$$\text{Document} = \text{Contenu} + \text{Permanence} + \text{Contexte}$$



Notion de document

Remarque

Notons que les définitions précédentes laissent de côté la notion de document comme objet dont l'intentionnalité est reconstruite a posteriori, au sens où un objet archéologique est un document pour l'archéologue par exemple.

III Propriétés et fonctions du document

Depuis ses premières théorisations par Otlet (1934) ou Briet (1951), et avant même ses premières expressions numériques, le document a commencé à prendre des formes de plus en plus variées. Prenant la mesure de cette diversité, et pressentant la rupture du numérique, Buckland (1997) nous propose d'étudier le document selon une dimension fonctionnelle plutôt que selon des caractéristiques physiques.

« The evolving notion of "document" among Otlet, Briet, Schürmeyer, and the other documentalists increasingly emphasized whatever functioned as a document rather than traditional physical forms of documents (Buckland, 1997). »

La question est alors moins de savoir si un objet *est* un document, que de savoir si un objet *fait* document.

Selon la définition que nous nous sommes donnée du document, celui-ci revêt deux facettes :

- c'est un *objet technique* considéré pour ses propriétés physiques, qui relève d'une manipulation technique ;
- c'est un *objet culturel* considéré pour sa signification, qui relève d'une interprétation.

Nous proposons d'étudier le document par les propriétés qu'il assure en tant qu'objet technique et par les fonctions qu'il assume en tant qu'objet culturel, les unes étant liés aux autres.

En tant qu'objet culturel :

- un document transmet,
- un document enseigne,
- un document prouve.

En tant qu'objet technique

- un document est publié,
- un document est figé,
- un document est fermé,
- un document est scénarisé.

1 Propriétés du document comme objet culturel

Transmission

Un document transmet, sa première fonction en tant qu'objet est de véhiculer des signes entre les humains, à travers le temps et l'espace, pour susciter l'interprétation.

Enseignement

Un document enseigne, il dispose d'une valeur cognitive. Il est le fruit d'un processus qui conduit quelqu'un à s'adresser à une autre personne pour lui faire connaître quelque chose.

Docere signifie enseigner en latin.

« De tout temps la latinité et son héritage ont donné au mot document le sens d'enseignement ou de preuve

(Briet, 1951) ».

La fonction d'enseignement relie le document au langage : « A document is the repository of an expressed thought (Donker Duyvis, 1942, cité par Buckland, 1997) ».

Preuve

Un document remplit la fonction de preuve, on peut s'y référer pour établir un fait, pour critiquer, pour réfuter.

« Un document est une preuve à l'appui d'un fait (Briet, 1951). »

« Nowadays one understands as a document any material basis for extending our knowledge which is available for study or comparison. (Walter Schuermeyer, 1935, cité par Buckland, 1997) »

2 Propriétés du document comme objet technique

Publication

Un document est publié, au sens d'être rendu disponible pour un public. Le document est construit, stocké, classé, indexé, de façon à pouvoir être consulté.

On peut considérer une publication restreinte (le document n'est disponible que pour une communauté) ou au contraire prendre le terme publication au sens élargi de rendre public : « La documentation secrète est une injure faite à la documentation (Briet, 1951) ».

Fixité (clôture temporelle)

Un document est figé, il est achevé et ne change pas, il fixe un contenu permanent.

Bachimont (2009) relativise cette fixité dans le cadre de la longue durée. Un document doit évoluer pour rester :

- lisible d'un point de vue culturel, tandis que se creuse avec le temps un « fossé d'intelligibilité » ;
- et lisible d'un point de vue technique, tandis que se creuse un « fossé d'obsolescence ».

L'enjeu documentaire est alors moins « la conservation passive des contenus qu'il faudrait garder intacts », que « la pratique active de l'interprétation et de l'exploitation ». L'on peut dès lors réactualiser des documents, en s'assurant, copie après copie, version après version, que l'intégrité et l'authenticité sont préservées.

Fermeture (clôture spatiale)

Un document possède une unité spatiale, il est identifiable physiquement, on peut l'appréhender comme un ensemble fini et on sait de quoi il est constitué (on peut énumérer ses parties).

Scénarisation

Un document prescrit une ou plusieurs linéarités de lecture explicites, qui se s'imposent ou se proposent au lecteur, en particulier il possède un (ou plusieurs) débuts et une (ou plusieurs) fins identifiés.